

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0053822

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05468

Société :

RAM 144209

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SETHNAI Nour

Date de naissance : 24/01/1954

Adresse : An doct Sijmawi Résidence Taghazout  
n° 4 casablanca

Tél. : 06 48 96 93 53

Total des frais engagés : 740,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/12/2022

Nom et prénom du malade : SETHNAI Nour Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Bronchite aigüe, infection virale, Allergie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

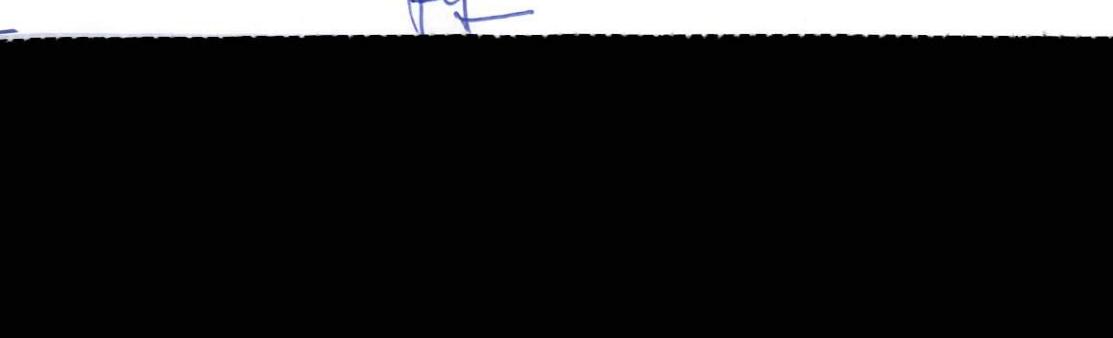
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca Le : 22/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22.12.22		CS	150,0	
				Dr. Abdellah KHALIL HATIB Médecin Généraliste d'Urgence et Médecin d'Accompagnement Signature

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourneisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LARHMAN Nadia ZEMMAMAN du Pharm. Residance Taghazout Tél. 05 22 20 28 67	21.12.22	570,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	12.12.12			3		30,90

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Abdelouahed EL HAITÉ**  
Médecine Générale Et D'urgence  
Echographie  
Electrocardiogramme - Circoncision  
Oxygène Médical

الدكتور عبد الواحد الحيطي  
الطب العام والمستعجلات  
الفحص بالصدى  
التخطيط القلبي - المثانة  
الأوكسجين الطبي

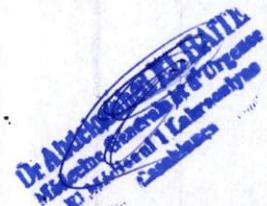
Casablanca, le ..... 22. 12. 22 ..... الدارالبيضاء، في

Sehnani Naima

No 6 S'hourda

310 ₣ 30.00 M

↗



في حالة مستعجلة : 06 69 83 19 01

медиони - لهراءين الدارالبيضاء ( قرب الصورالبيضا )

Dr. Abdellouahed EL HAÏTÉ  
 Médecine Générale Et D'urgence  
 Echographie  
 Electrocardiogramme - Circoncision  
 Oxygène Médical

الدكتور عبد الواحد الخبطي  
 أطباء العام والمستعجلات  
 الفحص بالصدى  
 التخطيط القلبي - الختانة  
 الأوكسجين الطبي

Casablanca, le ... dd. 18. 29

الدار البيضاء. في

PPV: 55,00 DH  
 LOT: 649201  
 PER: 02/24

Sehuan; Naïm

(78,30) col. amoxiclav 30

30

PPV: 88,30 DH  
 LOT: 646555  
 PER: 02/23

(55,00x2) Ampoule 10

30

PPV: 55,00 DH  
 LOT: 650093  
 PER: 05/24

(78,60) ALOR 500 mg x 10

30

LOT: M0778  
 PER: 05/2024  
 PPV: 78,60 DH

(80,40) Soluté B60

30

SOLUPRED 20 MG  
 CP EFF B20  
 PPV: 58,40 DHS

(32,10x2) Eucalpon

30

6118009 060536

(16,90x3) Gentamycine

30

Lot:

4232A  
 09.2026  
 32.0001H

EXP:

32/00

PPV:

(60,10x2) Daxi 1000 mg

30

Soluté injectable 2 ml  
 LOT: 206 EXP: 05/2026  
 PPV: 16DH00

570,20

30

Dr. Abdellouahed EL HAÏTÉ  
 Médecine Générale Et D'urgence  
 Casablanca

En Cas d'urgence : 06 69 83 19 01 في حالة مستعجلة : 06 69 83 19 01

Mediouni 1 - Lahraouiine Casablanca - (قرب الصور الأبيض) -

soluté injectable 2 ml

LT 206 EXP:05/22

PPV:16DH90

ESTOMAC

Soluté injectable 2 ml

LGT 206 EXP:05/22

PPV:16DH90

Distribué sous licence  
par LAPROPHAN

21, rue des Oudaya  
CASABLANCA - Maroc

580735

PPV:  
60DH10

Distribué sous licence  
par LAPROPHAN

21, rue des Oudaya  
CASABLANCA - Maroc

580735

PPV:  
60DH10

Lot:

4 2 2 6 A  
0 9 . 2 0 2 6  
3 2 , 0 0 D H S

PPV: